



COMMUNIQUÉ MONITORAT FÉDÉRAL KITESURF 2013

Le 9 août 2013

La dynamique des clubs comme levier essentiel de développement du kitesurf

Dans le cadre du projet de rénovation des qualifications fédérales kite présenté en 2010, la FFVL a mis en place la nouvelle mouture du monitorat fédéral (MF) de kitesurf. La première session s'est déroulée à Leucate en présence de 12 stagiaires bien motivés et de trois formateurs, dont deux professionnels BPJEPS et un conseiller technique FFVL, relayés ponctuellement par trois autres CT FFVL ayant participé à la mise en place des MF en 1998.

Tranche d'Histoire du kitesurf

La nouvelle organisation du MF kitesurf est bien différente de celle des années 1998/99 où le «monitorat de cerf-volant de traction» était validé pour les trois surfaces (terre / eau / neige), ou encore de celle en vigueur de 2000 à 2003 pour le MF CVT Eau. Près de 220 moniteurs ont validé leur qualification fédérale pour l'encadrement du kitesurf et contribué à la création du premier réseau d'écoles soutenu par la FFVL, tout cela ayant été réalisé à une époque où il n'existait pas encore de diplôme professionnel pour encadrer cette activité alors en plein essor.

Suite à la mise en place de la première formation pilotée par l'École Nationale de Voile en étroite collaboration avec la FFVL pour l'accès au diplôme du BPJEPS activités nautiques mention « glisses aérotractées » en septembre 2003, la fédération a fait le choix de ne plus organiser de formation fédérale en kite hormis le monitorat fédéral de snowkite.

La FFVL a donc permis l'émergence des fondements de l'enseignement de l'activité et largement contribué à sa professionnalisation.

Le soutien des clubs profite à l'ensemble des acteurs

Dans le contexte actuel de développement du kitesurf, tant sur le champ du loisir que de la compétition, la FFVL dote logiquement ses clubs de moyens permettant d'accueillir, en sécurité, les nouveaux pratiquants et d'accompagner les adhérents. Le pratiquant licencié en club, c'est la base même d'une fédération !

Le projet politique de la commission Formation kite pour la prochaine olympiade se concentre sur le développement du milieu associatif qui est une clé de voûte de toute progression d'un loisir sportif.

Ce développement ne peut pas se réaliser sans une étroite collaboration avec le milieu professionnel dont l'expertise est unanimement reconnue par les futurs pratiquants comme par les institutions. L'ensemble des acteurs, professionnels comme associatifs, profitera de cette dynamique.

Le réseau d'acteurs est la clé du développement

Les *cadres fédéraux*, qui interviennent bénévolement au sein de structures associatives de la FFVL exclusivement et sur leur temps libre, permettent aux clubs de se développer en accueillant mieux les pratiquants et en participant à la pérennisation des espaces de pratique. Ils collaborent avec les professionnels en les faisant intervenir sur des actions spécifiques nécessitant des expertises particulières (formation, entraînement, évènementiel...).



Les *professeurs d'EPS* (la moitié de la dernière promotion du MF !) développent leurs compétences techniques et mettent en place des projets scolaires en UNSS ou en sections sportives. Ils touchent de nouvelles populations de jeunes riders et s'appuient systématiquement sur les clubs et les professionnels locaux pour monter leurs projets. Ils ne peuvent pas être rémunérés hors du cadre scolaire.

Les *professionnels* de l'enseignement du kite et de la distribution de matériel ont tout à gagner dans le développement des clubs locaux pour de nombreuses raisons :

- les clubs sont des clients potentiels pour les pros (formation, entraînement, vente de matériel ...)
- les clubs permettent une fidélisation des pratiquants en assurant une continuité dans la progression des riders et en les accompagnant ;
- les clubs sont les interlocuteurs légitimes des institutions, notamment municipales, pour l'aménagement des sites ;
- un club dynamique (gestion de site, évènementiel, sorties accompagnées, teams jeunes, entraînements, support des pôles de haut niveau...) c'est l'assurance d'une attractivité des spots locaux, ce qui bénéficie directement aux professionnels.

Les cadres bénévoles formés sont une pierre angulaire des clubs de la FFVL. En aidant à leur mise en place, on favorise le développement de l'activité et c'est l'ensemble des acteurs du kite qui s'enrichissent !

Ce sera d'ailleurs le thème de la prochaine Convention Kite qui se déroulera à Leucate les 9 et 10 novembre 2013 : « Le suivi de formation du pratiquant de kite : de l'école au club et du club à l'école ».



Jérôme SORREL président du CNK